

CT DSNA DU 6 JANVIER 2017

Vendredi 6 janvier s'est (enfin !) tenu le CT DSNA, le précédent avait eu lieu en mars 2016 alors même qu'une fréquence de 2 CT par an avait été actée.

Quatre points en particulier ont été abordés :

Management de la sécurité : charte « culture juste »

Le règlement 376/2014 (en vigueur depuis le 15 novembre 2015) précise que chaque organisation établie dans un État membre adopte, après consultation des représentants du personnel, des règles internes décrivant comment les principes de la « culture juste » sont garantis et appliqués au sein de cette organisation.

Qu'est-ce que la « culture juste » ?

Une culture dans laquelle les agents de première ligne ou d'autres personnes ne sont pas punis pour leurs actions, omissions ou décisions qui sont proportionnées à leur expérience et à leur formation, mais dans laquelle les négligences graves, les manquements délibérés et les dégradations ne sont pas tolérés.

FO se félicite de la création de cette charte car elle constitue un guide de bonne conduite du processus interne de report d'événements qui va dans le sens de la clarification. De plus, elle garantit la protection des agents, en interne, contre une démarche de punition.

Néanmoins FO a demandé de préciser en introduction de la charte le fait qu'elle ne protège pas l'agent face à la justice en cas de procès et que toute pièce, comme une FNE, peut y être citée.

FO a également demandé qu'une attention particulière soit portée sur la formation des agents et de l'encadrement concernant la « culture juste » tant pour la formation initiale que continue.

Plan stratégique de la DSNA

Ce plan est la feuille de route de la DSNA pour les années à venir, aussi bien en termes d'organisation que d'investissements. Celui qui nous a été présenté a été validé en mars 2016 sans mise à jour.

La DSNA a explicité son processus de révision, les projections des dépenses et d'investissements jusqu'en 2020.

Ce point a aussi été l'occasion de faire un état d'avancement des projets de modernisation en cours, notamment :

SYSAT : la réponse des industriels aux appels d'offres est encore en cours d'analyse. Pour des questions de ressource à la DTI, il est à prévoir des retards de plusieurs mois dans l'avancement du groupe 2.

FO a rappelé son inquiétude au sujet de la surcharge de travail au sein de la DTI.

4Flight : un calendrier de mise en œuvre pour 2019/2020 à Reims et Aix a été confirmé ; celui de la mise en place à Athis est en cours de « consolidation ».

La v3.0 (avec MTCD ERATO) : le calendrier n'est pas encore connu, car il nécessite un appel d'offre en commun avec ENAV pour ERATO.



En conclusion, un plan stratégique obsolète laissant peu de place à la discussion. FO attend la version révisée et validée pour l'été 2017. Il serait alors judicieux que la DSNA nous le présente à l'occasion d'un CT de rentrée !!

Projet DAT (Digital Advanced Tower)

En introduction, une présentation de l'état de l'avancée du projet ainsi que le résultat d'une tournée de la DO dans les SNA ont été faits.

Suite à une demande forte de FO, ce projet sera traité dans un GT dédié où de vrais débats permettront de formaliser et d'encadrer les objectifs ainsi que la manière de les atteindre.

FO a rappelé au DSNA le caractère particulièrement sensible vis à vis des personnels et la nécessité de garanties fortes aussi bien techniques que sociales.

La DSNA ne pouvait pas se contenter de simples exposés lors de réunions d'informations face à de tels enjeux. Le GT sera ainsi l'occasion pour FO de rappeler les contraintes, de fixer des limites pour que la technologie DAT apporte de meilleures conditions de travail, un meilleur service rendu sans devenir un outil de réduction des BO ou des ETP !

FO a également demandé que soit fait un retour d'expérience (notamment technique) sur l'expérimentation de Miquelon. Après avoir connu un début « optimiste » le projet est aujourd'hui au point mort...

Pôle achats à la DSNA et stages en immersion

La DSNA a décidé de créer un pôle achats pour mettre en œuvre la politique d'achats en corrélation avec celle de la DGAC.

Si la mutualisation des achats nous est présentée comme incontournable, FO veillera à ce que le terme économie ne soit pas lié à celui de régression.

Les stages en immersion en anglais étant concernés par la mesure, nous ne pouvons que craindre des complications.

Alors même que FO déplore l'impossibilité des stages en immersion sur le continent Nord-Américain, il semblerait, après lecture de documents émanant fraîchement des services, que l'offre des stages en immersion vers les pays anglophones européens soit à son tour sévèrement réduite.

Cette nouvelle orientation, si elle était confirmée deviendrait inacceptable !

Vos représentants SNNA-FO en CT DSNA :

Roland PAGNIER (snna-fo_sna-ce@orange.fr) Laurent NOTEBAERT (laurent.notebaert@aviation-civile.gouv.fr)
Expert : Cédric FAURE (cedricfaure11@gmail.com)

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ LE SNNA-FO !

Nom & Prénom :

Date de naissance :

A....., le.....

Corps :

Signature

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

Portable :

Email :

**A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail
ou par courrier : SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116
33704 MERIGNAC CEDEX**

